

REVENDEICATIONS

1. Pré-assemblage (1) de pièces (2) aptes à être montées
5 sur un arbre (4), telles des rondelles, comprenant une pile
comprenant au moins deux pièces (2) disposées en configuration
de montage, **caractérisé en ce qu'il** comprend une nappe souple
de solidarisation (3) apte à solidariser lesdites au moins
10 deux pièces (2) de la pile par enveloppement total ou partiel
d'une surface latérale de la pile, où la nappe souple de
solidarisation (3) est prédécoupée pour faciliter son retrait
après montage.

2. Pré-assemblage (1) selon la revendication 1, où la
15 nappe souple de solidarisation (3) comprend un film plastique.

3. Pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des
revendications 1 et 2, où la nappe souple de solidarisation
(3) comprend une gaine thermo rétractée.

20

4. Pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des
revendications 1 à 3, où la nappe souple de solidarisation (3)
est épargnée ou fragilisée au niveau du passage de l'arbre
(4).

25

5. Pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des
revendications 1 à 4, où la nappe souple de solidarisation (3)
comprend au moins une bande périphérique entourant
complètement la surface latérale de la pile.

30

6. Pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des
revendications 1 à 5, où la nappe souple de solidarisation (3)
comprend au moins une bande axiale s'étendant selon une
direction axiale de la pile sur une portion de la surface
35 latérale de la pile.

7. Pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des

revendications 1 à 6, où la nappe souple de solidarisation (3) comprend un adhésif pour adhérer sur les pièces (2) et/ou sur elle-même (3).

5

8. Pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, où la pile comprend des rondelles élastiques, préférentiellement disposées tête-bêche, et encore préférentiellement en nombre impair.

10

9. Pré-assemblage (1) selon la revendication 8, dans lequel la pile comprend en outre un écrou.

10. Pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des
15 revendications 1 à 9, ou le pré-assemblage (1), préférentiellement la nappe souple de solidarisation (3), comprend un marquage (5), de manière à indiquer une orientation axiale de la pile.

20 11. Procédé de fabrication d'un pré-assemblage (1) de pièces (2) aptes à être montées sur un arbre (4), telles des rondelles, caractérisé en ce qu'il comprend les étapes suivantes :

- réalisation d'une pile comprenant au moins deux pièces (2)
25 disposées en configuration de montage,
- mise en place d'une nappe souple de solidarisation (3) apte à solidariser lesdites au moins deux pièces (2) de la pile par enveloppement total ou partiel d'une surface latérale de la pile, où la nappe souple de solidarisation (3) est prédécoupée
30 pour faciliter son retrait après montage.

12. Procédé selon la revendication 11, comprenant encore, après l'étape de réalisation, une étape de vérification de la pile réalisée, par mesure de la dimension de la pile,
35 selon la direction de l'arbre (4).

13. Paroi isolante, notamment pour cuve de stockage d'un fluide cryogénique, caractérisée en ce qu'elle comporte un

organe de retenue incluant au moins un pré-assemblage (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 10, ledit organe de retenue mettant en prise au moins un bloc isolant pour retenir le bloc isolant sur une surface de support.

5

14. Navire (70) pour le transport d'un fluide, le navire comportant une double coque (72) et une cuve (71) étanche et thermiquement isolante disposée dans la double coque, la cuve étanche et thermiquement isolante incluant une paroi isolante
10 selon la revendication 13.

15. Procédé de chargement ou déchargement d'un navire (70) selon la revendication 14, dans lequel on achemine un fluide à travers des canalisations isolées (73, 79, 76, 81)
15 depuis ou vers une installation de stockage flottante ou terrestre (77) vers ou depuis la cuve du navire (71).

16. Système de transfert pour un fluide, le système comportant un navire (70) selon la revendication 14, des
20 canalisations isolées (73, 79, 76, 81) agencées de manière à relier la cuve (71) installée dans la coque du navire à une installation de stockage flottante ou terrestre (77) et une pompe pour entraîner un flux de fluide à travers les canalisations isolées depuis ou vers l'installation de
25 stockage flottante ou terrestre vers ou depuis la cuve du navire.